



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante et unième réunion plénière**

Genève, 10-12 juin 2013

Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

**Résultats des examens approfondis réalisés
par le Bureau de la Conférence****Examen approfondi des statistiques relatives
au vieillissement de la population****Note du secrétariat***Résumé*

La présente note est une version actualisée du document concernant l'examen approfondi des statistiques relatives au vieillissement de la population qui avait été établi par le secrétariat et examiné à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens tenue en juin 2012 à titre de contribution audit examen, lequel a été effectué par le Bureau de la Conférence lors de sa réunion du mois de novembre suivant. Le Bureau procède chaque année à un examen approfondi de certains domaines de la statistique, dans le but d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique pour l'Europe, de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités et de traiter des questions d'actualité.

Le document a été révisé en fonction des débats qui ont eu lieu lors de l'examen. Il décrit les grands enjeux concernant le vieillissement de la population et les problèmes statistiques qui se posent pour le mesurer ainsi que les activités statistiques internationales et nationales qui s'y rapportent, et propose à la communauté statistique des mesures pour l'avenir.

Les résultats de l'examen figurent dans le document ECE/CES/2013/9/Add.1.

I. Introduction

1. Lors de sa réunion de février 2012, le Bureau de la Conférence a sélectionné les statistiques relatives au vieillissement de la population en vue d'un examen approfondi et a demandé au secrétariat d'établir un document qui servirait de base pour cet examen. Le secrétariat a établi à cet effet le document en question et l'a révisé en fonction des débats qui ont eu lieu lors de l'examen.
2. La présente note expose succinctement les grands enjeux relatifs au vieillissement de la population et les problèmes statistiques qui se posent pour le mesurer, décrit les activités statistiques internationales et nationales qui s'y rapportent, et propose à la communauté statistique des mesures pour l'avenir.
3. Elle reprend les contributions émanant des débats tenus lors de la réunion plénière de 2012 de la Conférence ainsi que celles des institutions internationales et des pays dont elle décrit les activités.

II. Accroissement de l'importance politique du vieillissement de la population

4. La population mondiale poursuivant sa transition démographique – c'est-à-dire le passage d'une population caractérisée par de grandes familles et une courte durée de vie des individus à une population caractérisée par des familles restreintes et une longue durée de vie des individus –, la principale caractéristique de ce siècle sera le vieillissement. Celui-ci a des répercussions profondes sur un large éventail de processus économiques, politiques et sociaux, touchant pratiquement tous les domaines de la société.
5. Les effets du vieillissement se font déjà fortement sentir dans de nombreux pays de la CEE, où les générations nombreuses nées pendant le *baby boom* commencent à prendre leur retraite. Le rythme du vieillissement de la population présente des différences importantes d'un pays à l'autre, et l'ampleur des mesures nécessaires pour s'y adapter n'est donc pas la même selon les pays. Néanmoins, tous les pays devront s'y adapter, et cela pose des problèmes.
6. L'utilisation des ressources en main-d'œuvre constituées par les personnes âgées est une des principales mesures possibles qui font que le vieillissement offre de grandes opportunités. Étant donné que les individus restent plus longtemps en bonne santé, actifs et autonomes, ils peuvent continuer à contribuer activement à la vie économique, sociale et familiale pendant de plus nombreuses années et fait part de leur expérience. Au demeurant, l'accroissement de la longévité est un des plus grands succès de l'époque moderne.
7. Les gouvernements et les organisations internationales sont conscients de la nécessité de s'attaquer aux problèmes posés par le vieillissement et de tirer davantage parti des possibilités qu'il offre. En 2002, les pays de la CEE ont adopté leur Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dans laquelle ils s'engagent à agir dans 10 domaines essentiels. La Stratégie vise à couvrir l'ensemble des domaines touchés par le vieillissement et où l'action des pouvoirs publics peut jouer un rôle déterminant. Tout en abordant chacun de ces domaines, la Stratégie est également globale en ceci qu'elle requiert une prise en compte systématique des préoccupations des différents groupes d'âge dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'élaboration des décisions. Son adoption traduit le large consensus portant sur l'orientation de l'action des pouvoirs publics pour faire face au vieillissement de la population dans la région de la CEE.

8. Pour fonder cette action sur des faits concrets, il est nécessaire de disposer de données fiables ventilées par âge et par sexe sur les sujets pertinents. L'importance de mesurer de manière adéquate le vieillissement et ses conséquences se trouve encore soulignée dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie. Les pays membres de la CEE ont renforcé cet engagement dans la déclaration ministérielle intitulée «Une société pour tous les âges: favoriser la qualité de vie et le vieillissement actif», adoptée à l'occasion de l'examen de la Stratégie lors de la Conférence ministérielle sur le vieillissement, tenue à Vienne en septembre 2012.

III. Champ couvert par les statistiques relatives au vieillissement

9. Le phénomène du vieillissement de la population est d'ordre démographique, mais ses conséquences touchent tous les domaines de la société. Les statistiques relatives au vieillissement sont donc transversales et concernent tous les domaines des statistiques sociales et démographiques ainsi que celles des finances publiques et du secteur public. Les statistiques autres que démographiques ne concernent pas le processus du vieillissement en tant que tel, mais fournissent des informations sur la situation des personnes selon leur âge et sur les périodes auxquelles se produisent les principales transitions dans leur existence ainsi que sur les services et les dépenses selon les groupes d'âge.

10. La mesure des paramètres démographiques est l'élément central des statistiques relatives au vieillissement. Les recensements fournissent les données de base sur la répartition par âge de la population, et les statistiques de l'état civil permettent de mettre ces données à jour. La pyramide des âges fournit de nombreux renseignements sur le passé, le présent et l'avenir d'une population; pour décrire son vieillissement, les mesures de référence sont les indicateurs fondés sur son âge médian ainsi que sur les proportions des divers groupes d'âge. Il en va de même des projections dérivées des statistiques de mortalité qui sont utilisées pour prévoir la taille et la répartition par âge d'une population ainsi que pour estimer l'espérance de vie à la naissance et à divers âges. De longues séries chronologiques de ces données sont disponibles pour la plupart des pays.

11. L'accroissement de la longévité influe sur la structure de tout le cycle de vie d'un individu. Le vieillissement de la population confère aux transitions de l'existence pendant la vieillesse une pertinence politique particulière. Tout d'abord, en ce qui concerne l'évolution de l'état de santé, la question cruciale est de savoir si les années de vie gagnées sont vécues en bonne santé ou dans le handicap et la dépendance. Pour y répondre, les mesures de l'espérance de santé permettent de corriger les mesures traditionnelles de l'espérance de vie en tenant compte du handicap et de calculer le nombre d'années en bonne santé d'un individu moyen dans les conditions actuelles de mortalité et de morbidité. La nature et l'ampleur des soins et services de santé nécessaires et utilisés varient considérablement avec l'âge et doivent être mesurés de manière adéquate.

12. Un autre domaine crucial est celui des conditions de vie. Le type de ménage dans lequel vit un individu fournit des renseignements importants sur la nature et l'ampleur des services dont il peut avoir besoin et sur la façon dont les ressources sont partagées et consommées. Des caractéristiques telles que le bien-être économique et les conditions de logement s'appliquent généralement à tous les membres d'un ménage. La présence dans le ménage de membres venant s'ajouter à ceux de la famille nucléaire (constituée d'un couple avec ou sans enfants) peut constituer soit une ressource soit une charge supplémentaire, par exemple selon qu'ils contribuent à la garde des enfants ou aux travaux domestiques, ou qu'ils ont eux-mêmes besoin de soins, étant alors une source de responsabilités. En ce qui concerne les personnes âgées et le vieillissement de la population, la question de savoir si les personnes vivent seules ou dans un ménage comptant d'autres personnes devient un facteur particulièrement important de bien-être ainsi que de transferts intergénérationnels (financiers et en nature) entre les membres du ménage.

13. La retraite marque une transition importante sur les plans tant économique que social. La mesure de l'âge auquel intervient cette transition ainsi que du revenu et du bien-être des individus avant et après celle-ci, et celle de l'activité économique en fonction de l'âge, y compris chez les plus de 65 ans, constituent des renseignements statistiques essentiels pour les réformes du marché du travail et des systèmes de retraite. La diminution et le vieillissement de la population en âge de travailler (correspondant par convention aux 15 à 64 ans) ont de profondes répercussions sur le marché du travail. Le suivi du chômage, du travail à temps partiel, des personnes adoptant différentes voies de sortie du marché du travail et de l'âge effectif d'entrée sur le marché du travail et de sortie de ce marché sont importants pour le suivi des mesures concernant le marché du travail dans la perspective du vieillissement. Les statistiques de l'éducation doivent rendre compte de la formation continue, qui est susceptible d'influer sur l'employabilité et le bien-être des personnes âgées.

14. Le vieillissement de la population influe sur la façon dont une société redistribue les ressources entre ses membres par le biais des systèmes de protection sociale. Pour réussir l'adaptation de la société à ce vieillissement, il est indispensable de suivre le fonctionnement et la viabilité financière de ces systèmes, notamment grâce aux statistiques sur les taux de renouvellement des pensions, sur les populations dépendant de différents régimes de retraite et d'assurance maladie ainsi que sur les dépenses publiques au titre des pensions, des soins de santé et des soins de longue durée.

15. Promouvoir un vieillissement actif est une des principales parades au vieillissement de la population. Le suivi des politiques de vieillissement actif nécessite d'établir, en plus des mesures de l'activité économique et des retraites, des statistiques concernant le travail bénévole et les modes de vie qui permettent aux individus de rester plus longtemps autonomes et en bonne santé.

IV. Activités internationales

A. Division de la population de l'Organisation des Nations Unies

16. La Division de la population de l'ONU établit, pour tous les pays et toutes les régions du monde ainsi que pour les zones urbaines et rurales et les grandes villes, des estimations et projections démographiques qui constituent l'ensemble type et cohérent des chiffres de la population. Ces chiffres, largement utilisés par tous les organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et les gouvernements, servent de point de départ pour le calcul des chiffres concernant la population pris en compte dans de nombreux ensembles d'indicateurs statistiques élaborés sur le plan international.

17. En plus des mises à jour biennales des estimations et projections démographiques, des rapports statistiques axés sur le vieillissement sont établis de manière occasionnelle. Outre des données démographiques, le dernier rapport¹ de ce type, qui date de 2007, comprend des données sur la participation au marché du travail et sur l'analphabétisme des 65 ans et plus, ainsi que sur l'âge légal de la retraite.

¹ Organisation des Nations Unies, 2007. World Population Ageing 2007 (New York, ONU).

B. Organisation mondiale de la Santé

18. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) administre la base de données Santé pour tous² qui comprend, entre autres, des données détaillées sur la population et la mortalité ventilées par âge et par sexe. Les bases de données de l'OMS sur la mortalité contiennent aussi des données détaillées sur la mortalité ventilées par cause de décès ainsi que des estimations de l'espérance de vie à divers âges³. En outre, une ventilation détaillée par âge des comptes rendus d'hospitalisation (indicateur supplétif de morbidité), y compris pour les tranches d'âge avancé, figure dans la Base de données européenne sur la morbidité à l'hôpital de l'OMS⁴, ce qui accroît globalement la capacité d'évaluer les répercussions de diverses maladies sur la santé à différents âges. Le Bureau régional de l'Europe de l'OMS a commencé à collaborer avec le siège et d'autres bureaux régionaux de l'OMS en vue de l'établissement de directives et d'outils d'évaluation pour le suivi des politiques tenant compte de l'âge à appliquer au niveau local (des villes), y compris d'indicateurs du suivi de la pyramide des âges au niveau local.

19. Le Bureau régional de l'Europe de l'OMS, en collaboration avec Eurostat et l'Organisation de coopération et de développement économiques, collecte d'autres statistiques relatives aux ressources en soins de santé (par exemple pour des soins de longue durée) et aux activités de soins (par exemple la vaccination des personnes âgées contre la grippe), ce qui peut accroître encore la capacité d'analyse des besoins des populations vieillissantes en matière de santé. Cette collaboration vise à améliorer la qualité et la couverture de l'information sanitaire et à réduire le poids que représente l'établissement de rapports par pays.

20. Le siège de l'OMS coordonne une enquête mondiale sur le vieillissement et la santé des adultes (SAGE), étude longitudinale sur le vieillissement dans six pays à revenu faible et intermédiaire⁵. Il contribue également à des enquêtes européennes sur le vieillissement et la santé, telles que Collaborative Research on Ageing in Europe (COURAGE (Recherche en collaboration sur le vieillissement en Europe), enquête portant sur trois pays européens), et à des enquêtes longitudinales, telles que Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE (Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe), voir la section H.3 ci-après).

C. Organisation de coopération et de développement économiques

21. Le Groupe de travail sur les pensions privées de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et son équipe spéciale sur les statistiques des pensions ont lancé en 2002 le projet sur les statistiques de pensions au niveau mondial (GPS), qui permet de comparer des statistiques et indicateurs courants portant sur les principaux aspects des systèmes de retraite dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Celle-ci établit des monographies par pays sur les régimes de retraite privés, dans lesquelles figurent des données démographiques et macroéconomiques pertinentes, des données sur les fonds de pension et la description des régimes de retraite.

² Base de données européenne de la Santé pour tous, consultable à l'adresse suivante:
<http://data.euro.who.int/hfadb>.

³ Base de données détaillée sur la mortalité européenne, consultable à l'adresse suivante:
<http://data.euro.who.int/dmdb>.

⁴ Base de données européenne sur la morbidité à l'hôpital, consultable à l'adresse suivante:
<http://data.euro.who.int/dmdb>.

⁵ Afrique du Sud, Chine, Fédération de Russie, Ghana, Inde et Mexique. Voir www.who.int/healthinfo/systems/sage.

22. L'OCDE publie la série *Panorama des pensions*, qui offre un large éventail d'indicateurs permettant de comparer entre pays de l'OCDE les politiques en matière de retraite et leurs résultats. On y trouve des indicateurs tels que le revenu moyen, les dépenses publiques au titre des pensions, l'espérance de vie et le taux de dépendance, ainsi que les valeurs relatives prévues des pensions, les taux de remplacement et le patrimoine retraite à divers niveaux de rémunération pour les régimes de retraite obligatoires, et de nombreux autres paramètres statistiques concernant les systèmes de retraite. Dans sa série *Regards sur l'éducation*, l'OCDE fournit parfois aussi certaines données pertinentes sur l'emploi des 55 à 64 ans par niveau d'études.

23. L'OCDE a examiné la situation par pays des travailleurs âgés sur le marché du travail, et cela en deux phases: la première a eu lieu de 2003 à 2005 et la seconde a débuté en 2011⁶. Dans le cadre de ces examens, elle a complété les statistiques habituelles du marché du travail concernant les travailleurs âgés (par exemple, les taux de participation, les taux d'emploi et les taux de chômage) publiées dans les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*⁷ par un éventail d'indicateurs spécialement mis au point pour ce projet, tels que l'âge effectif de la retraite, les taux de rétention des effectifs, les augmentations de salaires à l'ancienneté, les taux d'embauche, les taux d'inactivité ventilés par motif et l'incidence de divers types de conditions de travail.

D. Commission européenne

24. Eurostat recueille et gère dans ses bases de données des statistiques concernant de nombreux domaines liés au vieillissement dans les États membres de l'Union européenne (UE) et les pays associés. Elles se trouvent rassemblées dans la publication récente intitulée *Active ageing and solidarity between generations – a statistical portrait of the European Union 2012* (Vieillesse active et solidarité entre les générations – Portrait statistique de l'Union européenne en 2012), rapport traitant des statistiques démographiques, du marché du travail, de la transition entre vie active et retraite, de la santé et des soins de santé, des conditions de vie, des revenus et de la participation à la société. Les données concernant ces domaines sont ventilées par groupes d'âge et peuvent être consultées dans la base de données en ligne d'Eurostat.

25. À partir des données démographiques qu'il collecte chaque année, Eurostat calcule pour tous les pays européens une série d'indicateurs démographiques harmonisés relatifs au vieillissement, tels que l'âge médian, le taux de dépendance et l'espérance de vie. Des tables annuelles de mortalité par âge sont notamment disponibles aux niveaux national et régional pour un grand nombre de pays (les États membres de l'Union européenne et les pays candidats à l'adhésion ainsi que les États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE)). La dimension régionale n'est pas représentée dans d'autres ensembles de données comparables. Ces données sont également utilisées par Eurostat pour calculer des indicateurs harmonisés de l'espérance de vie sans incapacité (années de vie en bonne santé) à la naissance, à 50 ans et à 65 ans. Toutes ces données sont en accès libre dans la base de données d'Eurostat.

26. Eurostat fournit également des données pour les *Rapports sur la démographie de l'UE* (2008 et 2010), conçus pour éclairer le débat politique au sein de l'UE concernant l'adaptation aux conséquences du vieillissement de la population. Ces rapports fournissent, entre autres, des données sur la répartition par âge des populations et sur les dépenses au titre des pensions, ainsi que des statistiques du travail par groupe d'âge qui sont particulièrement pertinentes pour l'étude du vieillissement.

⁶ Voir www.oecd.org/els/employment/olderworkers.

⁷ Voir www.oecd.org/fr/els/perspectivesdelemploidelocde2011.htm.

27. Tous les trois ans, Eurostat produit et publie des projections démographiques par année et par âge (jusqu'à 100 ans et plus) pour 31 pays (tous les États membres de l'UE et de l'AELE). Les projections au niveau national sont généralement suivies par des projections au niveau régional pour le même ensemble de pays, Eurostat veillant à la cohérence des chiffres correspondant aux deux niveaux géographiques. Les projections démographiques d'Eurostat (EUROPOP) au niveau national constituent une contribution officielle fondamentale pour l'évaluation de la viabilité à long terme des finances publiques, tandis que celles au niveau régional sont un élément important en prévision du rapport sur les progrès de la cohésion socioéconomique au niveau régional que la Commission européenne soumet régulièrement au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen. Le niveau de ventilation par âge de ces deux ensembles de données, qui sont en libre accès dans la base de données d'Eurostat, permet de calculer des indicateurs prospectifs relatifs au vieillissement.

28. En 2010, le Conseil «Affaires économiques et financières» (Conseil ECOFIN) de l'Union européenne a chargé le Comité de politique économique de mettre à jour pour l'automne 2012 ses prévisions de dépenses liées au vieillissement en se fondant sur de nouvelles projections démographiques d'Eurostat. Les projections à long terme des dépenses liées au vieillissement donnent une indication de l'échelonnement et de l'ampleur des changements dans les évolutions économiques qui pourraient découler du vieillissement de la population dans le cadre d'un scénario où aucune mesure nouvelle ne serait prise. Le Rapport 2012 sur le vieillissement, présenté en mai 2012 au Conseil ECOFIN, détaille les prévisions de dépenses au titre des pensions, des soins de santé, des soins de longue durée, de l'éducation et de l'indemnisation du chômage pour tous les États membres de l'UE. Une annexe statistique donne un aperçu pays par pays des hypothèses et résultats les plus importants⁸.

E. Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne

29. Le Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne travaille à mettre au point des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement mis au point par la CEE. Des indicateurs ont été élaborés dans les domaines de la démographie, des revenus et de la richesse, du marché du travail et de la participation audit marché, ainsi que de la protection sociale et de la viabilité financière. Pour certains pays non membres de l'UE et de l'OCDE, dans lesquels peu de données sont disponibles, la plupart des données sont recueillies auprès de sources internationales. En 2007 et 2009, la CEE a facilité la collecte de données supplémentaires provenant de sources nationales pour l'établissement de ces indicateurs. Les données sont publiées dans les monographies par pays consultables en ligne⁹. Par la suite, les listes d'indicateurs des soins de longue durée et d'indicateurs ventilés par sexe en vue de l'intégration du vieillissement ont été établies.

30. Ce travail est effectué en consultation avec le Groupe de travail sur le vieillissement de la CEE, qui se compose de représentants d'organismes gouvernementaux chargés de mettre en œuvre la stratégie de la CEE au niveau national et fait ainsi directement le lien avec les utilisateurs des données. Les indicateurs sont établis en fonction des engagements pris par les pays de la CEE dans le cadre de la Stratégie.

⁸ Voir http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2012/2012-ageing-report_en.htm.

⁹ Voir www.monitoringris.org.

F. Projet d'indice du vieillissement actif

31. Dans le cadre de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, la CEE et le Centre européen de recherche en politique sociale mettent en œuvre conjointement le projet d'indice du vieillissement actif.

32. Cet indice devrait permettre de déterminer la mesure dans laquelle les personnes âgées peuvent réaliser leur espérance de vie totale et leur espérance de vie en bonne santé, participer à l'économie et à la vie sociale et culturelle, et mener une vie autonome. Le projet vise à établir un consensus sur les principaux domaines à prendre en considération, les indicateurs pertinents (chacun assorti d'un niveau de référence) et une méthode de pondération permettant d'établir un indicateur composite qui devrait convenir pour des pays très divers. Il devrait aussi être possible de calculer des indicateurs composites en prévision de sous-ensembles d'indicateurs, ce qui faciliterait le diagnostic des domaines dans lesquels les plus grands progrès sont nécessaires. Le lancement de l'indice pour les pays de l'UE est prévu pour décembre 2012.

G. Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants

33. Le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT) élabore des recommandations méthodologiques pour une étude statistique des aspects sociodémographiques du vieillissement de la population en se fondant sur les données statistiques actuelles et les recensements de population. En outre, le CEI-STAT a l'intention de mener à bien les activités suivantes:

- a) Publier un livre de poche des statistiques sur le vieillissement de la population dans les pays de la CEI;
- b) Créer une base de données axée sur les thèmes du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement pour les pays de la CEI;
- c) Examiner les pratiques internationales optimales en matière d'enregistrement et d'analyse des indicateurs sur les systèmes de retraite;
- d) Examiner les pratiques internationales optimales en matière d'étude des niveaux de vie des personnes âgées.

H. Enquêtes internationales coordonnées dans la région de la CEE

1. Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations

34. En 2000, la CEE a lancé l'Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations, consistant en enquêtes par panel auprès d'échantillons nationaux représentatifs de la population des 18 à 79 ans, réalisées par vagues espacées de trois ans. L'objectif principal est de mieux comprendre les évolutions démographique et sociale et les facteurs qui les influencent, en accordant une attention particulière aux relations entre parents et enfants (générations) et à celles entre partenaires (sexe).

35. L'enquête suit une méthode multidisciplinaire. Parmi les sujets abordés, les suivants sont particulièrement pertinents pour l'étude des personnes âgées: retraite, conditions matérielles d'existence, revenus, relations familiales, étendue et qualité du réseau de soutien, état de santé subjectif et handicap, transferts entre générations, satisfaction dans divers domaines de la vie et solitude ressentie. La grande taille des échantillons (de l'ordre

de 10 000 personnes dans chaque pays) permet de produire des statistiques et analyses détaillées en fonction de l'âge.

36. Les enquêtes sont menées dans 19 pays: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie et Suède. Dans beaucoup d'entre eux, l'organisme responsable de leur exécution est le service national de statistique. Des fichiers de microdonnées harmonisées sont disponibles pour 15 pays. Un outil de tabulation en ligne offre un accès rapide à des tableaux et analyses simples¹⁰.

2. Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie

37. Les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) sont un instrument utilisé dans le Système statistique européen pour collecter des microdonnées multidimensionnelles transversales et longitudinales comparables et actualisées sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Le projet a été lancé en 2003 et mis en œuvre dans les 27 pays de l'UE ainsi qu'en Croatie, en Islande, en Norvège, en Suisse et en Turquie. Il fournit des données transversales sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et d'autres conditions de vie ainsi que des données longitudinales concernant des évolutions dans le temps au niveau individuel, observées généralement sur une période de quatre ans.

38. Ces statistiques reposent non pas sur un questionnaire ou une enquête réalisé en commun mais sur l'idée d'un cadre. Celui-ci définit les listes harmonisées de variables cibles primaires (recueillies tous les ans) et secondaires (recueillies tous les quatre ans ou moins souvent) à transmettre à Eurostat, des directives et procédures communes, des concepts communs (ménages et revenus) et des classifications visant à renforcer le plus possible la comparabilité des informations produites. Eurostat permet d'accéder aux microdonnées¹¹.

3. Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe

39. L'Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe, SHARE) est une enquête par panel pluridisciplinaire et transnationale sur la santé, la situation socioéconomique et les réseaux sociaux et familiaux, effectuée par un réseau d'instituts de recherche et soutenue par la Commission européenne. La méthode pluridisciplinaire appliquée dans SHARE vise à fournir une vue d'ensemble des différents aspects du processus de vieillissement.

40. Les enquêtes sont menées dans 15 pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Suède et Suisse. Selon les pays, la taille des échantillons varie de 1 000 à 4 000 personnes âgées de 50 ans et plus. Des fichiers de microdonnées harmonisées sont disponibles sur le site Web du projet¹².

4. Enquêtes sur le vieillissement du Département des affaires économiques et sociales et du Fonds des Nations Unies pour la population

41. Le Département des affaires économiques et sociales et le Fonds des Nations Unies pour la population ont coordonné et soutenu la mise en œuvre d'enquêtes harmonisées sur le vieillissement par les services nationaux de statistique arménien, kazakh, moldove et tadjik pendant la période allant de 2007 à 2011. Ces enquêtes ont permis de recueillir des

¹⁰ Voir www.ggp-i.org.

¹¹ Voir http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/microdata/eu_silc.

¹² Voir www.share-project.org.

informations sur la situation des personnes âgées dans le but de diagnostiquer les domaines dans lesquels des interventions politiques étaient nécessaires.

5. Autres études pertinentes

42. Les services nationaux de statistique de nombreux pays mènent des enquêtes sur les budgets-temps, qui fournissent tous les dix ans des renseignements détaillés sur l'emploi du temps de la population adulte, y compris les personnes âgées. Ces enquêtes sont particulièrement adaptées pour mesurer le travail non rémunéré, la production non marchande et le bien-être à différentes étapes de la vie.

43. L'Enquête sociale européenne est conçue pour décrire et expliquer les interactions entre l'évolution des institutions et les attitudes, croyances et comportements des populations en Europe. Financée par la Commission européenne, les conseils nationaux et ministères de la recherche, et la Fondation européenne de la science, elle est menée tous les deux ans au moyen d'enquêtes transversales couvrant toutes les classes d'âge chez les adultes.

44. Eurostat gère l'Enquête européenne par entretiens sur la santé pour mesurer de manière harmonisée et très comparable entre États membres l'état de santé et le mode de vie (facteurs déterminants de la santé) des ressortissants de l'Union européenne âgés de plus de 15 ans ainsi que leur utilisation des services de soins de santé. L'enquête se compose d'environ 130 questions, y compris des variables de base relatives à la démographie et à la situation socioéconomique. La première phase de l'enquête, qu'il est prévu de renouveler tous les cinq ans, a été menée entre 2006 et 2009 dans les États membres de l'UE. La deuxième phase débutera aux alentours de 2014¹³.

45. La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) effectue les Enquêtes européennes sur les conditions de travail, qui permettent d'étudier les questions relatives au vieillissement de la main-d'œuvre, et les Enquêtes européennes sur la qualité de la vie, qui portent sur des questions telles que l'emploi, le revenu, l'éducation, le logement, la famille, la santé, l'équilibre entre travail et vie personnelle, et la satisfaction de la vie dans les pays membres de l'Union européenne et pays candidats à l'adhésion. La petite taille des échantillons utilisés pour ces enquêtes limite la fiabilité des statistiques que l'on peut en tirer pour des groupes d'âge particuliers.

V. Quelques expériences nationales

A. Activités de Statistique Canada

46. Statistique Canada, l'organisme national de la statistique, est chargé de gérer plusieurs sources de données portant sur un large éventail de questions sociales, dont certaines traitent directement du vieillissement de la population et dont beaucoup comprennent des éléments qui s'y rapportent. Il s'agit notamment de sources pour lesquelles il est nécessaire de collecter directement des données, par exemple le recensement de la population et une gamme d'enquêtes complémentaires auprès des ménages, et d'autres qui font appel à des données administratives, par exemple le programme de statistiques de l'état civil et le programme d'estimations de la population. Ensemble, ces sources de données facilitent le suivi du vieillissement de la population et des divers enjeux et problèmes qui y sont associés, tels que la participation au marché du travail et la transition entre vie active et retraite, le revenu et la richesse, la santé et les soins, et le bénévolat.

¹³ http://ec.europa.eu/health/data_collection/tools/mechanisms/index_en.htm#fragment0.

47. Confronté à de multiples pressions, y compris des contraintes financières, la baisse des taux de réponse et le souci d'alléger la charge de travail des répondants, Statistique Canada s'efforce de plus en plus d'exploiter davantage les données administratives et de recourir plus souvent à diverses stratégies pour intégrer des données provenant de multiples sources, y compris les croisements de fichiers, les projections démographiques et les simulations de microdonnées.

48. Statistique Canada produit aussi des analyses approfondies se rapportant au vieillissement de la population. Parmi les exemples récents, on peut citer des projections de la population active, l'analyse des principales tendances en matière de transition entre vie active et retraite, et une étude des soins fournis hors des cadres officiels aux personnes âgées ayant des problèmes de santé. Cette analyse complète les analyses politiques réalisées par les ministères fédéraux chargés de programmes particuliers, tels que le Programme de la sécurité de la vieillesse ou le Supplément de revenu garanti, et par les gouvernements provinciaux dans des domaines qui leur incombent, tels les soins de santé.

B. Activités de coordination aux États-Unis

49. Le Federal Interagency Forum on Aging-Related Statistics (Forum fédéral interinstitutions sur les statistiques relatives au vieillissement)¹⁴, créé en 1986 par les États-Unis, peut être considéré comme un bon exemple de coopération au niveau national entre les organismes qui fournissent des données relatives au vieillissement. Le Forum a pour but de rapprocher les institutions fédérales désireuses d'améliorer les données relatives au vieillissement. Il a joué jusqu'à présent un rôle de premier plan en évaluant de façon critique les ressources et les limites des données existantes, en stimulant la création de nouvelles bases de données, en encourageant la coopération et l'échange de données entre les 14 institutions fédérales qui le composent, et en établissant des rapports statistiques qui sont le fruit d'une collaboration¹⁵. La principale publication du Forum, *Older Americans: key indicators of well-being* (Les Américains âgés – Principaux indicateurs de bien-être), qui paraît périodiquement, propose une image globale et facile à comprendre de la santé, des finances et du bien-être de la population âgée et fournit un recueil d'indicateurs tirés des statistiques officielles les plus fiables, lesquels sont classés en cinq grandes catégories: population, économie, état de santé, risques et comportements liés à la santé, et soins de santé¹⁶.

50. L'Aging Integrated Database (Base de données intégrée sur le vieillissement)¹⁷ de l'Administration of Aging (Direction pour le vieillissement)¹⁸ et le Health Indicators Warehouse (Entrepôt des indicateurs de la santé)¹⁹ du Ministère de la santé et des services sociaux sont deux exemples de regroupement des statistiques disponibles sur le vieillissement en un seul point d'accès. De telles initiatives peuvent beaucoup améliorer l'accessibilité des statistiques relatives au vieillissement et faciliter leur utilisation. Elles pourraient également accroître la nécessité de simplifier la présentation des statistiques

¹⁴ Voir www.agingstats.gov.

¹⁵ Voir http://www.agingstats.gov/agingstatsdotnet/main_site/default.aspx.

¹⁶ Voir http://www.agingstats.gov/agingstatsdotnet/Main_Site/Data/2012_Documents/Docs/EntireChartbook.pdf.

¹⁷ Voir www.agidnet.org.

¹⁸ En 2012, la Direction pour le vieillissement a été restructurée et renommée Administration of Community Living (Direction pour la vie en communauté). Cette initiative se traduit par des gains d'efficacité dans l'utilisation, pour les besoins de la recherche, des données démographiques et sociales du Gouvernement fédéral concernant les personnes âgées et les personnes atteintes de déficience intellectuelle ou de troubles du développement.

¹⁹ <http://healthindicators.gov>.

relatives au vieillissement, ce qui rendrait plus facile leur emploi aux fins de l'élaboration de politiques.

C. Enquêtes sur la santé, le vieillissement et la retraite aux États-Unis

51. Plusieurs enquêtes sur la population vieillissante sont effectuées périodiquement aux États-Unis. La Health and Retirement Study (Étude retraite et santé) suit plus de 20 000 Américains, hommes et femmes, âgés de plus de 50 ans. Lancée en 1992, cette étude longitudinale pluridisciplinaire est une ressource de premier plan pour les données concernant la situation sanitaire et économique des Américains âgés²⁰.

52. Parmi les principales autres études sur le vieillissement de la population aux États-Unis, on peut citer les Supplements on Aging (Suppléments sur le vieillissement) de la National Health Interview Survey (Enquête nationale par entretiens sur la santé) et les Longitudinal Studies of Aging (Études longitudinales sur le vieillissement). Les Suppléments sur le vieillissement, qui sont réalisés périodiquement dans le cadre de l'Enquête nationale par entretiens sur la santé, sont conçus pour préciser l'état de santé et la situation sociale des habitants des États-Unis âgés de 55 ans et plus, fournir des informations sur la façon dont l'interaction entre les facteurs psychosociaux et environnementaux et les facteurs liés à la santé influe sur les personnes vieillissantes et constituer une base de connaissances pour l'étude des questions de prévention et de retardement du handicap et de la dépendance²¹. Ils fournissent les données de base pour les Études longitudinales sur le vieillissement. Réalisées elles aussi périodiquement, il s'agit d'une étude prospective représentative au niveau national menée sur une cohorte de civils ne vivant pas en institution et âgés de 70 ans et plus au moment de leur entretien pour le Supplément sur le vieillissement²².

53. La National Survey of Older Americans Act Participants (Enquête nationale sur les bénéficiaires de la loi relative aux Américains âgés) fournit des informations sur un ensemble d'enquêtes nationales annuelles sur les bénéficiaires du programme de services mis en place par la loi relative aux Américains âgés visant à rendre compte de la qualité des services ainsi que des résultats tels que vus par les usagers. Ces instruments mesurent également les besoins particuliers des personnes qui reçoivent des services concernant par exemple leur capacité physique fonctionnelle et leur fonctionnement social²³.

VI. Problèmes et enjeux

54. Les éléments fournis dans la présente section mettent en lumière les problèmes généraux et les enjeux dont la communauté internationale devra tenir compte dans l'évolution future des statistiques relatives au vieillissement de la population.

A. Production et diffusion de données ventilées par âge

1. Ventilation par âge

55. Lorsqu'elles sont ventilées par âge, les statistiques publiées peuvent fournir des renseignements sur le vieillissement et ses répercussions, mais une grande partie des statistiques sociales ne le sont pas. Même lorsqu'elles le sont, les groupes d'âge utilisés

²⁰ Voir www.nia.nih.gov/health/publication/growing-older-america-health-and-retirement-study.

²¹ www.cdc.gov/nchs/isoa/soa2.htm.

²² Voir www.cdc.gov/nchs/isoa/soa2.htm.

²³ Voir www.agidnet.org.

pour traiter un sujet donné varient selon les pays, sans doute en partie en raison des différences d'espérance de vie entre pays. Par exemple, pour produire de solides estimations statistiques, certains pays peuvent avoir besoin de suréchantillonner les personnes âgées de 85 ans ou plus dont l'état mental et physique répond aux conditions requises pour participer à l'enquête. Dans de tels cas, il est nécessaire d'adapter les coefficients de pondération pertinents et de les appliquer de façon à tenir compte du suréchantillonnage. En l'absence de ressources financières ou d'appui technique disponibles, le suréchantillonnage peut ne pas être possible, ce qui limite la validité des calculs pour les groupes les plus âgés.

56. Les tranches d'âge peuvent aussi varier d'un pays à l'autre selon le sujet traité (et selon les sources pour un même sujet) en raison de différences dans la conception des classes d'âge pour des raisons culturelles ou économiques, ou en fonction des rôles sociaux ou des politiques publiques. Par exemple, les conditions d'âge à remplir pour avoir droit à la retraite ou à d'autres aides sociales varient selon les pays. Ainsi, une ventilation classique par âge en matière de situation au regard de l'emploi peut avoir des conséquences différentes selon les pays.

57. Dans d'autres cas, la raison des différences entre pays dans la définition des tranches d'âge employées pour traiter un sujet donné n'est pas claire. Les deux âges limites utilisés pour définir la population âgée (60 ou 65 ans) et la population très âgée (80 ou 85 ans) font partie des exemples courants. Autre exemple, les données sur le chômage des travailleurs âgés pourraient se rapporter à la tranche des 55 à 64 ans, ce qui est le cas pour la plupart des pays, mais aussi à des groupes d'âge ouverts de 50, 55 ou 60 ans et plus. Dans le même temps, les données sur le budget-temps sont définies pour le groupe d'âge des 45 à 64 ans.

58. Lorsque cela est possible, on peut réaliser des améliorations en adoptant des groupes d'âge convenus d'un commun accord, ce qui rendrait les données plus faciles à comparer entre pays et entre sujets. Il serait en outre important de prévoir, dans la conception des échantillons d'enquête, un nombre suffisant d'observations dans les groupes d'âge déterminants pour mesurer les problèmes liés au vieillissement.

2. Années écoulées et années restantes

59. Dans le contexte de l'accroissement de la longévité, le sens donné aux limites d'âge marquant par convention et juridiquement les transitions de la vie, par exemple l'âge de la retraite à 65 ans (une norme légale dans de nombreux pays de la CEE), évolue à mesure qu'augmente la proportion de la population survivant longtemps après cet âge. Cela conduit à de nouvelles conceptions de l'âge qui s'attachent aux années de vie restantes plutôt qu'aux années écoulées depuis la naissance. En effet, calculer l'espérance de vie restante concorde avec les comportements en rapport avec les projets de vie. Des indicateurs tels que la proportion de la population dont l'espérance de vie restante est inférieure à 15 ans sont de plus en plus fréquents dans les représentations comparées du processus de vieillissement dans la région de la CEE²⁴.

60. Ces nouvelles mesures pourraient devenir un complément important de l'âge chronologique conventionnel utilisé pour décrire le vieillissement de la population et ses conséquences. La production et la publication régulières de ce type d'indicateurs contribueraient en soi à faire évoluer la réflexion sur le vieillissement de la population. Par exemple, alors que l'âge médian de la population tel qu'on le mesure classiquement devrait augmenter de façon impressionnante, la diminution du nombre moyen d'années de

²⁴ Voir W. Sanderson et S. Scherbov, 2008, «Rethinking age and aging», *Population Bulletin* 63 (4); et Vienna Institute of Demography, International Institute for Applied Systems Analysis, «European Demographic Data Sheet 2010», consultable à l'adresse suivante: www.oeaw.ac.at/vid/datasheet.

vie restantes de la population va être plutôt minime²⁵. La communauté statistique devrait étudier la possibilité de produire et diffuser régulièrement ces indicateurs.

B. Dispersion des statistiques relatives au vieillissement

1. Dispersion dans divers ministères et organismes

61. Les renseignements sur les questions pertinentes pour l'étude du vieillissement sont dispersés à travers des sources et domaines différents. Dans les services nationaux de statistique, ils sont exploités par différents services, et les institutions internationales s'occupent de différents domaines relatifs au vieillissement en fonction de leurs mandats respectifs. En outre, dans de nombreux pays, les statistiques sur les pensions, les prestations de sécurité sociale et les services de santé ne sont pas produites par les services nationaux de statistique.

2. Dispersion dans diverses publications et bases de données

62. À l'exception de rares publications spécialisées, les statistiques sur le vieillissement sont dispersées à travers différentes publications, et l'accès en ligne aux données sur des groupes d'âge particuliers n'est pas optimisé. L'utilisateur doit passer du temps pour trouver les données disponibles, ventilées par âge et par groupe d'âge pour chaque type de statistiques. Les activités de coordination telles que celles décrites dans la section V.B du présent document sont susceptibles d'améliorer beaucoup les possibilités d'accès aux statistiques relatives au vieillissement et en faciliter l'utilisation.

C. Lacunes dans les données

63. Les recherches en cours au niveau international concernant l'élaboration et la collecte de données sur les indicateurs relatifs au vieillissement ont révélé l'existence, dans de nombreux domaines touchant à la question, de profondes lacunes dans les données. La Division de statistique de la CEE, au cours du récent établissement d'une annexe statistique à un rapport régional sur le vieillissement, a déterminé 20 indicateurs qu'il serait possible de fournir pour une grande majorité des pays membres de la Commission. Il existe pour tous les pays des données ventilées par âge sur la population, l'espérance de vie et la participation à la population active, mais la plupart des pays non membres de l'OCDE ne disposent pas d'autres mesures essentielles telles que les chiffres du chômage chez les 55 à 64 ans ou l'âge moyen de sortie effective du marché du travail ainsi que les chiffres de la pauvreté et le nombre de ménages d'une personne, ventilés par âge. Pour beaucoup d'autres indicateurs qui ont été définis aux fins du suivi de la stratégie de la CEE sur le vieillissement, les données sont peu abondantes, y compris pour les pays de l'UE et de l'OCDE. Par exemple, malgré certains progrès, il reste des lacunes dans les données des États-Unis relatives au vieillissement, notamment en ce qui concerne les soins dispensés hors des circuits officiels, les soins en institution, la maltraitance des personnes âgées, le fonctionnement et le handicap, les pensions (notamment les pensions à cotisation déterminée), la santé mentale et la toxicomanie chez les personnes âgées et la fin de vie.

64. En règle générale, des renseignements sur l'âge figurent dans les sources de données initiales. Pour de nombreux indicateurs, la production des chiffres nécessaires ne demanderait qu'une nouvelle ventilation des chiffres déjà réunis au moyen d'enquêtes ou des données administratives. Dans d'autres domaines, tels que la mesure de l'apprentissage

²⁵ W. Lutz, W. Sanderson et S. Scherbov, 2008, «The coming acceleration of global population ageing», *Nature* 451, pp. 716-719.

de la vie durant le bénévolat ou les modes de vie sains ainsi que l'aide et les transferts intergénérationnels, il conviendrait d'entreprendre ou de renforcer la collecte des données.

D. Mesure de la population vivant en institution

65. Une proportion importante de la population âgée vit en institution et n'est pas prise en compte dans les enquêtes auprès des ménages qui excluent expressément les ménages collectifs tels que les maisons de retraite et les établissements médicalisés. Par exemple, aux Pays-Bas, en 2009, la part de la population âgée de 65 ans et plus prise en charge dans des institutions était de 6,6 %, et elle était de 19,2 % dans le cas des personnes âgées de 85 ans et plus. Au Portugal, en revanche, pour la même année, 0,9 % seulement des personnes âgées de plus de 65 ans et 1,8 % des personnes âgées de plus de 80 ans étaient prises en charge dans des institutions²⁶. Dans les deux cas, ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes prises en charge dans les hôpitaux et correspondent à un sous-ensemble de la population totale vivant dans des institutions, qui comprennent d'autres types d'hébergement.

66. Une partie des différences entre les chiffres des différents pays tient probablement aux différences dans les sources et définitions de ces données. Les données et ventilations disponibles sont sujettes à des variations selon les pays, ce qui souligne la nécessité d'une harmonisation dans ce domaine. L'ONU recommande que les recensements nationaux recueillent et publient des chiffres sur la population des ménages collectifs. Les recensements fournissent des informations précieuses sur la taille et les caractéristiques de base de cette population, mais ils sont peu fréquents, étant espacés de dix ans, et leur contenu ne peut donc être aussi riche que celui des enquêtes auprès des autres ménages.

67. La population des ménages collectifs diffère de la population des ménages privés à bien des égards. S'agissant des mesures favorisant un vieillissement actif, les personnes âgées qui continuent de vivre chez elles ont plus de chances de continuer à rester en contact avec leur communauté et de participer à ses activités. Pour comprendre la situation des personnes à différents âges et son évolution au cours de la vie, la communauté statistique devrait étudier les moyens d'améliorer la couverture des ménages collectifs dans la collecte des données pertinentes et d'harmoniser les définitions qui s'y rapportent.

E. Nécessité de mesures subjectives

68. Pour comprendre la situation des différents groupes d'âge de la population et concevoir des politiques à leur sujet, les gouvernements ont également besoin de renseignements sur les perceptions subjectives du bien-être. Les conditions objectives influent sur les perceptions subjectives, mais sont loin de les déterminer. Pour de nombreux types de comportement, le ressenti peut avoir une plus forte incidence que la mesure objective de la situation.

69. L'utilisation d'indicateurs subjectifs pose des problèmes de mesure, d'interprétation et de comparabilité. Pour une part, les problèmes posés par les indices du bien-être subjectif dépendent de la pertinence culturelle et de la pondération des composantes de l'indice.

²⁶ Ces chiffres sont tirés de la Base de données de l'OCDE sur la santé 2012. Les établissements de soins de longue durée y sont désignés comme «maisons médicalisées et autres établissements de soins avec hébergement» (HP.2). Ils fournissent à la fois un hébergement et des soins de longue durée et comprennent des institutions spécialisées ou de type hospitalier dont la principale composante consiste en soins de longue durée et en prestations à des personnes atteintes de handicaps fonctionnels modérés à sévères.

Toutefois, les recherches sur la mesure de ces perceptions subjectives ont permis de produire des questions et des échelles de plus en plus fiables pour mesurer la satisfaction concernant divers domaines de la vie, y compris le bien-être émotionnel. À la suite de travaux récents sur la mesure de la qualité de la vie dans les pays de l'UE et de l'OCDE, il a été recommandé d'utiliser à la fois des mesures subjectives et objectives pour fournir une image adéquate de la qualité de la vie. Il faudrait que les services nationaux de statistique progressent dans la collecte de données et la production de mesures suffisamment crédibles, qui pourraient ensuite être intégrées, le cas échéant, dans les indices utilisés pour le suivi du bien-être subjectif de la population, notamment des personnes âgées.

F. Nécessité de données longitudinales

70. Les données longitudinales permettent de saisir le caractère dynamique du processus de vieillissement et de mesurer les évolutions au fil du temps ainsi que les réactions face aux changements qui interviennent dans le cadre institutionnel ou à telle ou telle mesure particulière. Ces données sont également indispensables pour mesurer les rapports entre divers domaines de la vie et mettre à l'épreuve des hypothèses de comportement. Des études longitudinales peuvent apporter des réponses à des questions concernant les changements que ne peuvent expliquer les études transversales. L'évolution récente de la collecte des données relatives au vieillissement prend de plus en plus en compte ces besoins et ces avantages. L'Enquête sur la situation des hommes et des femmes au fil des générations et l'Enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe ainsi que plusieurs études nationales sur le vieillissement sont conçues comme des enquêtes par panel²⁷. Les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) comprennent également une composante reposant sur un panel.

71. Les données longitudinales sont difficiles à réunir et à gérer. Tout d'abord, les enquêtes longitudinales sont plus coûteuses que les transversales en raison de la nécessité de ne pas perdre le contact avec les répondants et de les localiser à chaque nouvelle vague d'enquêtes. De plus, le traitement et le nettoyage des données sont plus complexes. Enfin, les questions de confidentialité doivent être gérées de façon appropriée afin de s'assurer que les renseignements personnels nécessaires pour garder le contact avec les membres de du panel ou pour les relier à des données provenant d'un recensement ou d'une source administrative sont conformes aux prescriptions légales.

72. Dans de nombreux pays, les services nationaux de statistique font généralement partie des rares organisations en mesure de résoudre ces difficultés de manière adéquate. Il serait possible d'étendre les études longitudinales coordonnées au niveau international afin de couvrir davantage de pays. Les indicateurs de changement fondés sur des données longitudinales pourraient être de plus en plus utilisés dans les publications statistiques descriptives. L'aspect longitudinal devrait être sérieusement pris en compte dans les nouvelles initiatives en matière de collecte de données relatives à la mesure du vieillissement.

²⁷ L'Étude sur la santé et la retraite (Health and Retirement Study, HRS) des États-Unis et l'Étude longitudinale anglaise sur le vieillissement (English Longitudinal Study of Ageing, ELSA) sont parmi les plus connues.

VII. Mesures recommandées

A. Création d'une équipe spéciale

73. Il conviendrait de créer une équipe spéciale composée de statisticiens et de décideurs, qui serait chargée d'élaborer, à l'intention des services de statistique, des recommandations visant à améliorer et harmoniser la collecte et la diffusion de données relatives au vieillissement. Cette équipe spéciale devrait faire le lien entre les travaux sur les indicateurs de suivi pour la stratégie de la CEE relative au vieillissement et les travaux habituels des services nationaux de statistique, et pourrait prendre comme point de départ les travaux du groupe d'experts sur l'indice du vieillissement actif²⁸.

B. Tableau d'indicateurs

74. Le résultat de ce travail pourrait être un tableau d'indicateurs qu'il serait recommandé aux services de statistique d'établir régulièrement. Ces indicateurs devront reposer sur les mécanismes existants de collecte de données statistiques. La nouveauté consisterait à produire et diffuser les données de manière à favoriser l'élaboration de mesures relatives au vieillissement.

C. Regroupement des statistiques relatives au vieillissement

75. L'équipe spéciale devrait également étudier les modalités du regroupement des statistiques relatives au vieillissement, formuler des recommandations sur des questions telles que les points d'accès communs à diverses sources relatives au vieillissement existant sur le Web et les chapitres consacrés au vieillissement dans les publications statistiques courantes, et mettre en évidence les bonnes pratiques.

²⁸ Lors de sa réunion qui s'est tenue les 5 et 6 février 2013 à Luxembourg, le Bureau de la Conférence a créé l'Équipe spéciale sur les statistiques relatives au vieillissement et a approuvé son mandat (consultable à l'adresse suivante: www.unece.org/stats/ToS.html).